

**COMPTE RENDU**  
**DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du Vendredi 17 NOVEMBRE 2017**

Le dix sept novembre deux mille dix sept à 20h00, le conseil municipal de Labergement Ste Marie s'est réuni sous la présidence du maire, Mr Daniel Pasquier.

Etaient présents : Mr Daniel PASQUIER, Mme Marie-Hélène TRIMAILLE, Mr Pierre-Albert VIONNET, Mr Joël LORIN, Mme Céline JEANNOT, Mr Emmanuel FERCOT, Mr Philippe PAILLARD, Mr Didier PREVALET, Mr Florent ROBBE, M. Pascal REGARD.

Etaient absents excusés : Mme Nicole THOMET qui a donné procuration à Mr Didier PREVALET, Mme Virginie CUENIN qui a donné procuration à Mme Marie-Hélène TRIMAILLE.

Etaient absents : Mme Caroline JEANNINGROS.

**Secrétaire de séance** : Mme Marie-Hélène TRIMAILLE

**Modification de l'ordre du jour** :

Le Maire demande l'autorisation de modifier l'ordre du jour. Accepté à l'unanimité.

**Acceptation du compte rendu de la séance précédente** :

Le compte rendu du Conseil précédent est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**1. RAMSAR** :

Mme Geneviève MAGNON, salariée du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut Doubs, a présenté aux membres du Conseil la convention « Ramsar ». Cette convention internationale relative aux zones humides (milieux marins ou côtiers, continentaux, artificiels) a pour but de conserver et gérer durablement ces zones au patrimoine écologique inestimable (44 sites labellisés en France).

Le bassin du Drugeon en fait partie et une réflexion sera menée en commune afin d'étudier une éventuelle candidature de notre site à cette labellisation.

Nous la remercions pour sa présentation claire étayée.

**2. Assiette, dévolution et destination des coupes de bois Année 2018** :

Les prévisions 2018 sont d'environ 1300 m<sup>3</sup>, petits bois inclus.

Le Conseil accepte à l'unanimité les propositions de l'ONF.

**3. Tarifs des frais de secours sur les pistes de l'espace nordique communautaire** :

Le Conseil donne son accord pour les tarifs proposés.

Unanimité

**4. Rémunération des agents recenseurs** :

Le recensement aura lieu début 2018 (mi-janvier à mi-février).

Il est proposé de rémunérer les agents à la tâche.

Unanimité.

**5. Tarifs « part communautaire » Espace les Vallières** :

Les associations communales bénéficiant jusqu'à ce jour de la gratuité totale de la salle lors de leur 1<sup>ère</sup> manifestation, devront, à partir de 2018, s'acquitter de la part communautaire (47 €) reversée à la Communauté de Communes par la commune.

Unanimité.

**6. Décision modificative** :

#### **6. Décision modificative :**

Il y a lieu d'effectuer un jeu d'écriture d'un montant total de 17 000 € afin de clôturer le budget de la Zone Artisanale.

Unanimité

#### **7. Encaissement d'un chèque de l'assurance MMA :**

Le Conseil autorise le Maire à encaisser un chèque de 1 768 € correspondant au remboursement d'un sinistre.

Unanimité

#### **8. Demandes de subvention :**

- Familles Rurales de Saumur en Auxois demande une subvention pour une élève du village scolarisée dans son établissement. Demande rejetée.

- L'association Racines sollicite une aide pour les frais supplémentaires occasionnés par l'édition d'un numéro spécial consacré aux « Anciens » de notre village. Considérant que l'enquête menée constituera un témoin de notre patrimoine, le Conseil lui accorde une aide exceptionnelle de 500 €.

Unanimité.

#### **9. Zone Artisanale :**

Le Conseil donne quitus au Maire pour négocier avec la Communauté de Communes les modalités de rétrocession de notre Zone Artisanale.

Unanimité.

#### **10. Aménagement Chemin des Frêtes :**

Les riverains du Chemin des Frêtes ont demandé une sécurisation de leur route empruntée par un grand nombre d'automobilistes voulant éviter les ralentisseurs du carrefour du Coude.

Leur demande porte sur la mise en place d'une interdiction de tourner à droite en venant de Malbuisson, d'un passage pour piétons et de coussins berlinois.

Ces demandes seront étudiées par le STA et si elles s'avèrent réalisables, elles seront inscrites au budget 2018.

Unanimité.

#### **11. Régime indemnitaire (RIFSEEP):**

Le Régime Indemnitaire des titulaires de la fonction territoriale a été remplacé par le RIFSEEP et les propositions de la commune ont été soumises à la commission technique paritaire.

Le dossier présenté a subi quelques modifications.

Le Conseil approuve à l'unanimité la version finale.

#### **12. Nature des autorisations spéciales d'absence du personnel communal:**

Le projet est validé à l'unanimité.

#### **13. Avenant convention de partenariat Espace les Vallières :**

L'avenant proposé pour permettre à la Communauté de Communes de rembourser la commune pour les frais de fonctionnement de la salle durant l'année 2016 est accepté à l'unanimité.

#### **14. Questions diverses :**

- Travaux 2018 :

- Sécurisation de la D 437 : Lors de la dernière réunion, les aides accordées pour la réalisation des liaisons douces ont été confirmées à hauteur de 75 %. Pour en bénéficier, il est nécessaire de finaliser au plus vite les dossiers de demande de subvention.

- Surveillance du village : la mise en place de caméras de surveillance face à la montée de la délinquance est envisagée sur le territoire de la Communauté de Communes. Notre commune va

- Le nouveau petit tracteur a été commandé, en remplacement de l'ancien.
- Fibre optique : Les travaux de déploiement de la fibre optique assurés par Doubs Très Haut Débit débuteront au printemps 2018 et seront normalement terminés en fin d'année.
- Noël des Anciens : La proposition d'organiser un goûter n'a pas été retenue. Les membres du Conseil pensent qu'un colis est plus apprécié.

**L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 23 h 05.**

Le Secrétaire de séance,



Marie-Hélène TRIMAILLE



LE MAIRE,



Daniel PASQUIER